

CHIFFRES

D'après une enquête sur l'insertion des docteurs ligériens menée en 2016 par le Pôle Observatoire et Indicateurs de l'UBL, concernant les docteurs diplômés trois ans auparavant, plus du tiers d'entre eux travaillent dans le secteur privé, et 97% d'entre eux ont un statut de chercheur, cadre, profession libérale, ou enseignant.

Parmi les docteurs diplômés depuis moins de 5 ans, 14% sont au chômage.



Découvrir et suivre le CESER via sa newsletter et sur Twitter  [ceserPDL](https://twitter.com/ceserPDL)

L'intégralité de l'étude

Doctorants et docteurs en Pays de la Loire

La France en général, et les Pays de la Loire en particulier, souffrent d'un déficit de compétitivité, par manque d'investissement dans la recherche et le développement. Les docteurs (titulaires d'un doctorat d'État), facteurs clés de l'innovation, y peinent à trouver un emploi.

Par cette auto-saisine, le CESER des Pays de la Loire montre que les liens entre monde académique et monde économique restent insuffisants. Par méconnaissance, les entreprises se tournent plus naturellement vers les ingénieurs des grandes écoles que vers les docteurs de l'université, tandis que les jeunes chercheurs abordent souvent les entreprises avec trop de méfiance.

Mais des initiatives, tant nationales que régionales, ont favorisé une prise de conscience mutuelle et la situation s'améliore sensiblement, même si des marges de progrès existent encore, afin d'accroître l'insertion professionnelle des docteurs et favoriser l'innovation, clé du développement et de la compétitivité des territoires.

Trois questions à Yvic Kergroac'h, rapporteur de l'étude et membre de la commission "Éducation-formation tout au long de la vie - Métiers de demain"

"Il faut changer la perception de chaque acteur"

Quelle est l'origine de cette étude ?

L'origine de ce rapport part d'un double constat. D'un côté, l'insertion professionnelle des docteurs est jugée décevante, eu égard à leur niveau de diplôme, tant en matière de taux de chômage que d'adéquation des emplois occupés avec les formations reçues. De l'autre, le niveau de R&D est insuffisant, en France et en Pays de la Loire en particulier. Il s'agissait de savoir comment valoriser les compétences des docteurs auprès des entreprises et améliorer les liens entre docteurs et monde économique. Nous avons mené un grand nombre de tables rondes avec divers acteurs, tels que les entreprises, l'université, les pôles de compétitivité.

Quels sont les principaux constats de ce travail ?

Ces difficultés d'insertion signalées dans de nombreux rapports existent depuis une vingtaine d'années. Elles ne sont pas spécifiques à la France, mais elles y sont renforcées du fait de l'existence des grandes écoles qui crée une concurrence avec l'université. De plus, les acteurs économiques appréhendent mal les compétences de haut niveau des docteurs, à la fois techniques, scientifiques, de méthode, qui

pourraient être largement valorisées dans les entreprises.

Quel est le message essentiel à faire passer ?

Changer les regards et les perceptions de chaque acteur. Les entreprises ne doivent plus être méfiantes vis-à-vis des docteurs qui de leur côté, ne doivent pas frapper à leur porte par dépit. Pour familiariser les doctorants au monde de l'entreprise, un statut pourrait être créé afin qu'ils puissent effectuer des stages. Il conviendrait de créer plus de passerelles entre les deux mondes sans pour autant opposer recherche fondamentale et recherche appliquée. La Région a aussi un rôle à jouer en organisant par exemple des "Doct 2 Days" permettant de faire se rencontrer des docteurs et des entreprises.



Jacques Bordron, Président de la commission "Éducation-Formation tout au long de la vie - Métiers de demain" et Yvic Kergroac'h, Rapporteur (Mandature 2013-2017)

Pays de la Loire : des progrès à confirmer

Bien que dynamiques, les Pays de la Loire présentent un net retard en termes de dépenses consacrées à la recherche et développement (R&D) par rapport aux autres régions françaises (lire ci-contre). Il existe des raisons historiques, mais cette faiblesse s'explique aussi par la nature du tissu socio-économique ligérien qui ne favorise pas l'embauche de docteurs. En effet, les Pays de la Loire contrairement à la Bretagne comptent peu d'organismes de recherche (le CNRS par exemple est à Rennes), mais en revanche beaucoup de PME industrielles tournées essentiellement vers la production ; Il en résulte un taux de chômage des docteurs (10 %) deux fois plus important que celui des diplômés issus d'écoles d'ingénieurs (5 %).



Cependant, la situation s'améliore. Depuis peu, les dépenses de R&D progressent nettement, montrant le dynamisme des Pays de la Loire et surtout, les regards des dirigeants d'entreprises sur les docteurs évoluent, et réciproquement. Plusieurs raisons contribuent à cette évolution à commencer par les dispositifs nationaux de type CIR (crédit impôt-recherche) et contrats CIFRE (conventions industrielles de formation par la recherche), même s'ils sont encore trop peu utilisés par les entreprises. Les partenariats concourent à améliorer l'interconnaissance entre les deux univers. Avec neuf pôles de compétitivité, les Pays de la Loire peuvent se targuer de disposer d'une force de frappe de haut niveau, à laquelle s'ajoute le très dynamique IRT Jules Verne (Institut de recherche technologique).

La quasi-totalité du territoire bénéficie d'initiatives favorisant les connexions entre entreprises et chercheurs, à l'instar du Campus du Végétal avec sa "boîte à innovation", du Laval Virtual Center développant une palette d'initiatives pour renforcer les liens entre acteurs économiques, scientifiques et pédagogiques, ou encore la toute récente Cité de l'Objet Connecté à Angers. L'association Cap Aliment (animée par l'agence régionale des Pays de la Loire territoires d'innovation), dédiée à l'innovation alimentaire, rassemble également des entreprises, des représentants de l'enseignement supérieur, des scientifiques et des institutionnels.



La Région : un acteur essentiel

La Région des Pays de la Loire se mobilise également en faveur de l'innovation et de l'insertion des docteurs. Afin d'améliorer l'effort de recherche, l'institution a mis en place une Stratégie Régionale de l'Innovation pour une Spécialisation Intelligente visant à concentrer les financements de recherche et d'innovation dans les secteurs pour lesquels le territoire possède un avantage comparatif. Le programme RFI (recherche-formation-innovation) accorde des financements spécifiques à des démarches collaboratives pour renforcer la compétitivité d'une douzaine de filières et surtout décloisonner les mondes de la recherche, de l'innovation et de la formation. Il existe des aides spécifiques, dont des bourses pour les doctorants, ainsi que des aides fléchées vers les créateurs d'entreprises et les PME, très importantes pour le tissu économique régional.



+ 49 %

Il s'agit de l'augmentation relative des dépenses de R&D des Pays de la Loire entre 2007 et 2013 ce qui en fait la première région française en termes de progression. Toutefois, avec seulement 1,2 % du PIB régional consacré à la R&D, les Pays de la Loire se placent au 11e rang national et sont non seulement très en-deçà de la moyenne nationale (2,23 %) mais surtout très éloignés des objectifs fixés par l'Union européenne (3 %).





Faire évoluer les mentalités et les pratiques

Si l'on constate un effort tangible en matière de R&D et un recours plus naturel aux compétences des docteurs, rien n'est gagné pour autant et le CESER des Pays de la Loire invite tous les acteurs concernés à s'investir encore davantage en fonction de leurs compétences. Ainsi, les préconisations du CESER s'adressent naturellement en priorité à la Région, mais elles concernent également l'université, les chambres consulaires, les entreprises, les services de l'Etat, car la seule action de l'institution régionale ne peut suffire à faire bouger les lignes.



Changer les regards

Il est essentiel que chacun porte un regard plus averti sur l'autre. Il pourra notamment s'agir de valoriser les compétences et les thèses des docteurs auprès des entreprises. Pour ce faire, le CESER suggère de diffuser des retours d'expériences à la fois d'entreprises "ambadrices" qui ont embauché des docteurs, mais aussi de docteurs avec un parcours d'intégration réussi. Pour mettre en avant les initiatives porteuses en faveur de la recherche, un événement de type "Doct 2 day" pourrait être organisé en lien avec l'université. Enfin, les doctorants doivent être formés au fonctionnement du monde économique y compris le management dès le début de leurs études via des modules dédiés inscrits dans les cursus.

Nouer des liens, créer des réseaux

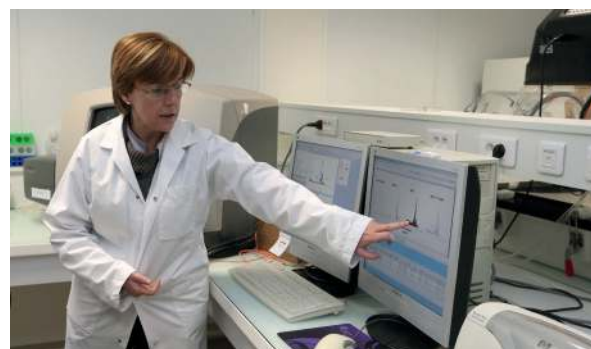
Tout l'enjeu consiste aussi à favoriser les passerelles et les échanges de manière à optimiser la connaissance mutuelle. Dans cet objectif, la Région pourrait piloter un travail collaboratif entre l'université, Pôle emploi, les entreprises, les chambres consulaires et les associations de docteurs. Pour favoriser les liens avec les entreprises, le CESER propose des pistes comme l'élargissement du nouveau dispositif régional Pré-Cifre aux étudiants en master, la généralisation des stages en entreprise pour les doctorants, (période de mise en situation en milieu professionnel spécifique de deux mois), ou encore le soutien aux entreprises pour les aider à traduire un besoin en projet de recherche ou d'innovation. Enfin, pour stimuler l'innovation régionale, il serait utile de favoriser l'émergence de sujets de thèses en réponse aux attentes des entreprises du territoire, en complément à la recherche fondamentale.



Un haut niveau d'adaptation

Doctorat ne rime pas (forcément) avec "rat... de laboratoire". Ce message est, pour le CESER, essentiel à faire passer pour contribuer à changer l'image que les acteurs économiques ont encore trop souvent des docteurs. Le but du doctorat est d'apprendre par la

recherche, et pas uniquement de se former à la recherche. A partir du moment où une personne a des compétences de très haut niveau, elle est capable de s'adapter. Plutôt que de se focaliser sur un savoir technique, il serait plus profitable de mettre en relation des niveaux de compétences avec des capacités à travailler.



Retrouvez l'intégralité des études sur le site internet ceser.paysdelaloire.fr



Les contributions de l'université

Divers dispositifs sont mis en place à l'université pour favoriser l'insertion professionnelle des docteurs.

Il s'agit notamment du contrat doctoral (CDD de 3 ans), du statut de post-doctorant (CDD de 1 à 5 ans financé par l'unité de recherche), du doctorant-conseil, ou encore du mécénat de doctorat des entreprises (avantage fiscal). Dans l'Ouest, les écoles doctorales de l'UBL (université Bretagne Loire), ⁽¹⁾ proposent une formation transversale facilitant l'adaptation des docteurs au monde de l'entreprise.

⁽¹⁾L'UBL regroupe les 7 universités de Nantes, d'Angers, du Mans et de Bretagne, ainsi que 14 grandes écoles et 5 organismes de formation et de recherche.

Accompagner les docteurs et les entreprises

Pour optimiser l'embauche des docteurs dans le secteur économique, et renforcer l'innovation des entreprises, la Région doit miser sur l'accompagnement. Outre le renforcement de la communication sur les dispositifs favorisant l'embauche des docteurs (CIR et Cifre), le CESER préconise de s'inspirer d'outils mis en place sur le territoire national par des structures telle que l'association Bernard Gregory (ABG).

Créée en 1980, l'ABG porte le nom d'un chercheur qui a œuvré pour le rapprochement du monde de l'entreprise et celui de la recherche. Elle propose des modules de formation dédiée à l'insertion économique des doctorants comme "l'Avant-Thèse" ou les "Post-Doctorales", mais aussi des bilans de compétences, du coaching-RH, qui peuvent être mis en place dans les universités, à condition qu'elles en aient les moyens. Aussi, la Région pourrait financer de telles formations

dans les établissements ligériens. Le conseil régional pourrait aussi soutenir l'expérimentation sur quelques territoires, de "groupements d'employeurs" pour l'innovation et la recherche, afin de favoriser l'accueil des docteurs dans les PME.

Évaluer

Mission phare du CESER, l'évaluation des dispositifs et des aides mises en place s'impose également en matière d'insertion des docteurs. En appréciant le nombre de bénéficiaires, l'efficacité des mesures permettant l'accès à l'emploi pérenne, l'évaluation permet de s'assurer de la bonne adéquation des outils aux besoins, et de les améliorer éventuellement. Le CESER, qui à partir de 2018, a nommé une rapporteure à l'évaluation, formule des propositions dans ce sens.



Nécessité de soutenir les formations de niveau 1

La Région doit soutenir des formations adaptées à des titulaires de diplômes de niveau 1, (à partir du master), sans emploi. Cela les aiderait à engager une reconversion professionnelle, ou à créer une entreprise. Cet investissement présenterait un double intérêt, puisqu'il contribuerait à résoudre les problèmes de chômage des docteurs et permettrait aux Pays de la Loire de conforter leur adaptation aux filières et métiers de demain.

L'intégralité des rapports du CESER est disponible sur le site internet ceser.paysdelaloire.fr

Conseil économique social environnemental des Pays de la Loire • Tél. 02 28 20 55 80 • courriel : ceser@paysdelaloire.fr • Directeur de la publication : Jacques Bodreau • Rédacteur en chef : Fabienne Le Héno • Crédits photos : © Oleksiy Mark, © MilanVirijevic, © Ryan McVay, © wildpixel, © Ihorzigor, © Monkeybusinessimages, © Region Pays de la Loire / N. Dumez, © Région Pays de la Loire - Ouest Médias - Pierre Minier, © Region Pays de la Loire / Ouest Médias • QRcode-pro.com • Rédaction : Fabienne Proux • Secrétariat de rédaction : Maria Bergeot • Mise en page : Anima productions • Impression : Région